

## Adresse de la société populaire de Poissy (Seine-et-Oise), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Poissy (Seine-et-Oise), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 46;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22525\\_t1\\_0046\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22525_t1_0046_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

## x

[*Etampes, s.d.*] (1)

En apprenant les horribles complots du moderne Catilina, qui n'a que trop longtemps souillé le lieu des séances du sénat français, les patriotes composant le comité révolutionnaire de surveillance d'Etampes ont frémi d'horreur et ont arrêté leur permanence jusqu'à ce que tous les scélérats complices de cet infâme soient arrêtés et punis; ont juré de plutôt mourir mille fois et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour déffendre la représentation nationale, que de supporter et souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte; et, persuadés que, si vous abandonniez le gouvernail du vaisseau de la République, il seroient réduits à reprendre le joug odieux de la servitude, vous invitent, citoyens, à rester à votre poste, et de ne pas abandonner vos enfans, jusqu'à la destruction totale et l'anéantissement de tous les tirans coalisés et les ennemis de l'intérieur. Vive la République et mort aux tirans.

LEBAS (*présid.*), DUCOUP (*v<sup>e</sup>-présid.*), GANGNEBIEN (*secrét.*), F. CHOUALEINE (*membre*), POUSSIN père (*membre*), MERCIER (*membre*), DUPUIS (*membre*), CHEVALLIER (*membre*), MARTIN (*membre*), VACQUIN (*membre*), BERCHERE (*membre*), CENEQUAU.

## y

[*Poissy, 11 therm. II*] (2)

Citoyens représentans du peuple

Encore un triomphe éclatant pour la vertu, pour la vérité, pour le peuple français, et pour ses dignes représentans. La patrie est sauvée; les conspirateurs sont punis; nos coeurs sont dans la joye la plus vive et la plus pure. Nous ne vous présenterons point des phrases mais des faits, en vous disant que ce matin, 11 thermidor, à la première nouvelle de vos dangers, la société, assemblée extraordinairement, a arrêté d'envoyer inviter le conseil général de cette commune à rassembler un fort détachement de la force armée, auquel se joindrait la majeure partie des membres de la société pour voler à votre secours en se joignant à nos frères de Paris. La municipalité faisait déjà cette proclamation; une grande partie des citoyens s'est assemblée en armes, ainsy qu'un fort détachement de la garde de l'hôpital militaire, le sac sur le dos, tous prêts à marcher. La société reçoit, du maire et des citoyens administrateurs du district, l'assurance par écrit, que le calme est rétabli à Paris, et que vos dangers sont cessés; Ces nouvelles sont reçues par la société aux acclamations répétées de vive la République, vive la Convention nationale; on les communique au conseil général et à nos concitoyens, assemblés en armes, qui les reçoivent aux mêmes acclamations, et sont invités à

rentrer dans l'ordre accoutumé, ce qui est aussitôt exécuté.

Continués, pères de la patrie, de marcher dans le chemin de la gloire; le plus beau compliment de la part de vrais Républicains, est de vous dire que vous avez encore une fois sauvé la patrie en remplissant tous vos devoirs avec courage, et que vous devez compter sur tous les sans-culottes comme nous, pour voler à votre deffense au premier péril. Périront tous les traîtres.

Vive la République, vive la Convention Nationale.

CRETIEN (*présid.*), CHOLET (*présid.*).

## z

[*Nogent-sur-Seine, 11 therm. II*] (1)

Eh, quoi toujours des conjurations ! Celle de Robespierre, Couthon, et Saint-just, est donc dévoilée ! Que les factieux et leurs complices rentrent dans le néant; nous ne connaissons que le peuple et la Convention nationale, et non les individus. C'est de l'énergie de la Convention que dépend le salut du peuple, qui ne jette sur les factions qu'un regard de mépris.

Citoyens représentans, est-ce pour tuer la liberté que des prisonniers de guerre vous environnent et sont mis en dépôt dans les grandes communes, qui avoisinent paris ? Veillez; quand on a été si cruellement trompé, on peut être méfiant; que la République triomphe et que ses ennemis soient annéantis. S. et F.

MILLOCHIN, BOUCHER, LENOIR, MOTTARD, LANGEZ, BAILLET, BRETON, MATHIEU, Adrien PELLÉ, COLLET, GILLON MORAND, MAIGNÉE Jeune fils, CARDON, BEAU, C.F.E. LAPORTE, REDOZ, JEANSON, BERGÉ fils, GAUDARD, MESSAGEOT, PRESTAT, SENS, FRANÇOIS, VEAU, CHEVALIER, BERGÉ père, GIVET, FICQUET, CAULAIS, ROEDER, LACHAULT, GALLIET, HENNEQUIN, GILLON Lainé, MALCHEREY, CALBRIS, CHAMBAZ, Simon MATHIEU, BARBIER, MATRAS, GAUTEIRE VAUTELET, GAUTEIRE JEULIN, GAUDARD, DESBORDES, CROISSANT, Ph. GUÉNARD, RECIPON, LARGUILLON, MADIU, LAMY (*maire*), DUCHATELS, LARGUILLON (*membre du c. de corresp.*), HEBERD (*v<sup>e</sup>-présid.*), DARNENS, LE BOULLENGER, GERMAIN (*secrét.*), DUBUISSON, JEANNET (*titre illisible*) [et 5 autres signatures illisibles].

[*id.; s.d.*]

La société populaire et républicaine de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube,

qui félicite la Convention Nationale de l'énergie qu'elle a montré dans la journée et la nuit du 9 au 10 thermidor; elle chérit le jour qui a vu tomber la tète du tyrant Robespierre, et celles de ces complices; la même société présente à la Convention un cavalier, monté armé, et équipé à ces frais.

(1) C 312, pl. 1 240, p. 6. Mentionné par B<sup>m</sup>, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 314, pl. 1 259, p. 14. Mentionné par B<sup>n</sup> 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) C 314, pl. 1 259, p. 13 et 7. Mentionné par B<sup>m</sup>, 27 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).